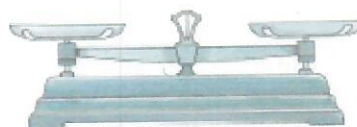


Agence du Fonds
de Développement Social



COMMENT FAIRE
LE SUIVI/ÉVALUATION
PARTICIPATIF
AVEC LES COMMUNAUTÉS ?

Version janvier 2004



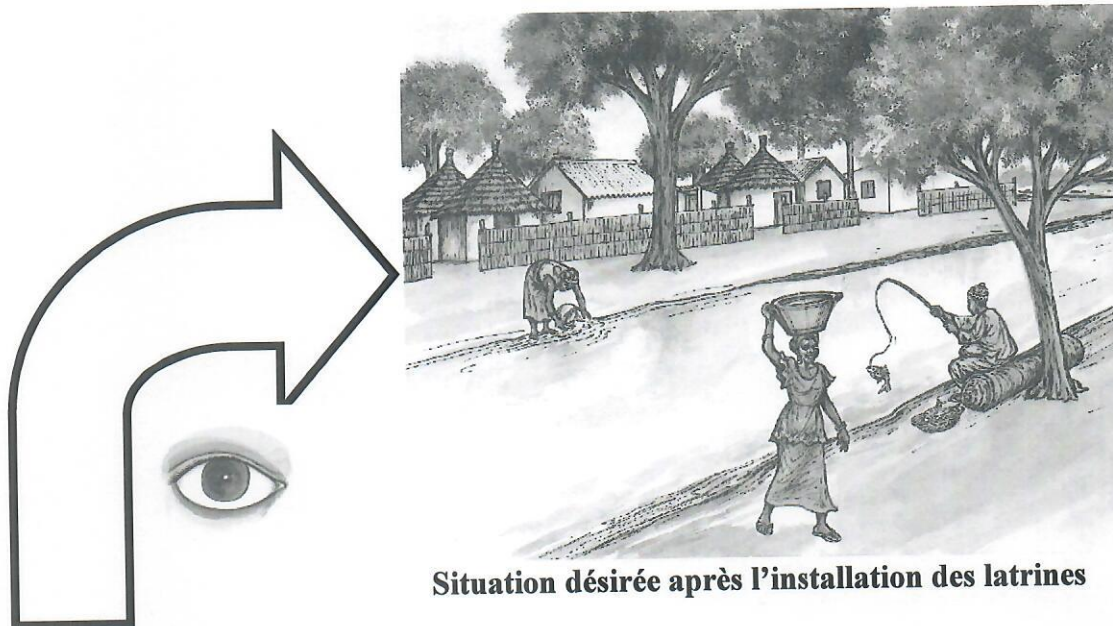
GUIDE ILLUSTRÉ

SOMMAIRE

I.	POURQUOI FAIRE LE SUIVI / EVALUATION PARTICIPATIF ?	2
II.	QUATRE IMPLICATIONS EN MATIERE D'ENGAGEMENT DES COMMUNAUTES	6
III.	LES ETAPES DU SUIVI / EVALUATION PARTICIPATIF PAR LES COMMUNAUTES	9
IV.	L'ANALYSE DES RESULTATS ET LA REPLANIFICATION	16

I. POURQUOI FAIRE LE SUIVI / EVALUATION PARTICIPATIF ?

1.1. POUR VERIFIER LES RESULTATS PAR RAPPORT AUX OBJECTIFS VISES



Situation désirée après l'installation des latrines



Situation actuelle de référence

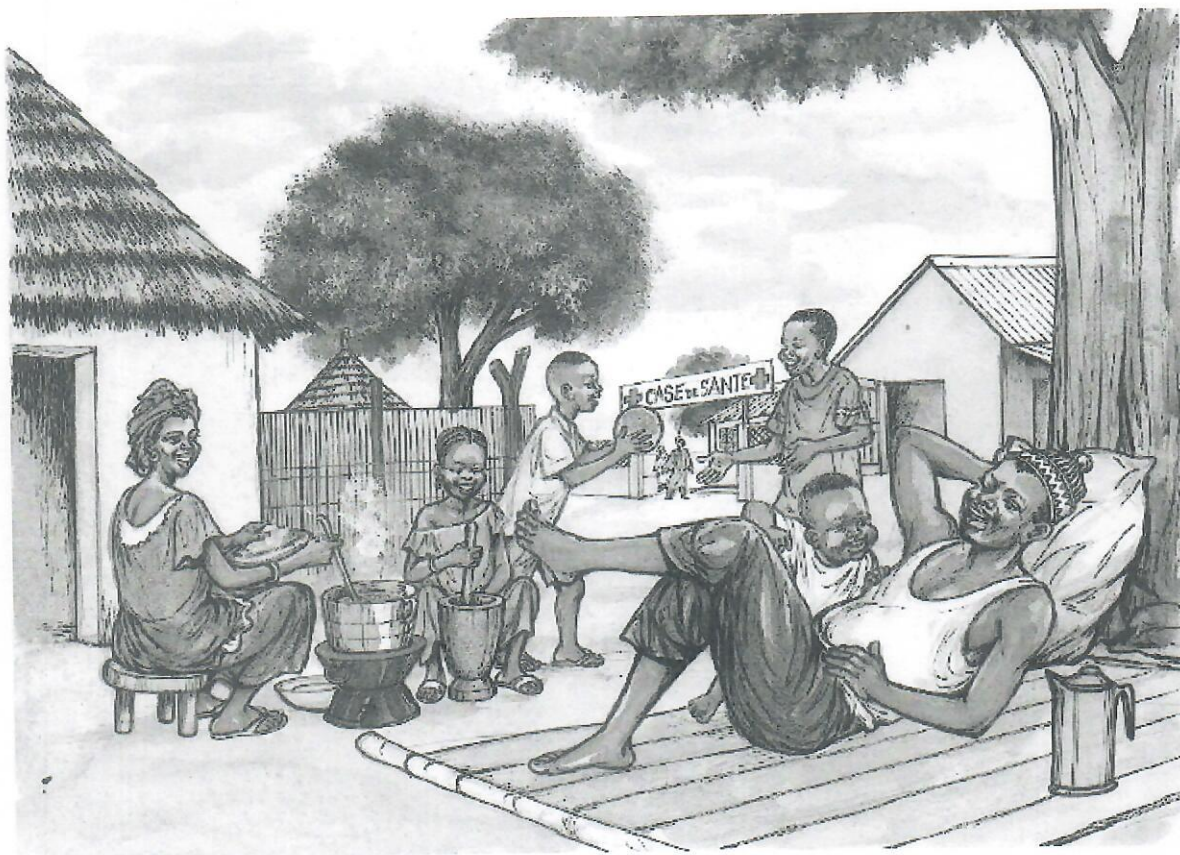
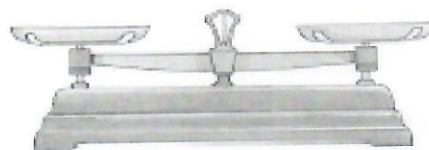
Le passage d'une situation de référence à une situation désirée doit se faire à travers un suivi régulier du degré de réalisation des objectifs par l'ensemble des acteurs de la communauté pour nous permettre de :

- i. identifier nos forces et faiblesses
- ii. améliorer l'efficacité de nos actions
- iii. mieux rendre compte à la communauté

1.2. POUR VERIFIER L'IMPACT DU PROJET SUR LA COMMUNAUTE

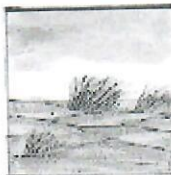
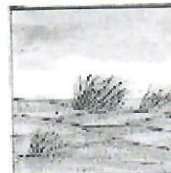
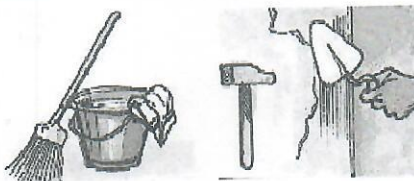
Cette vérification se fera à travers :

- des évaluations mensuelles ;
- des évaluations trimestrielles ;
- des évaluations annuelles ;
- des évaluations saisonnières.



L'impact du projet doit être mesuré à travers l'amélioration du cadre de vie et le bien être pour tous les membres de la communauté

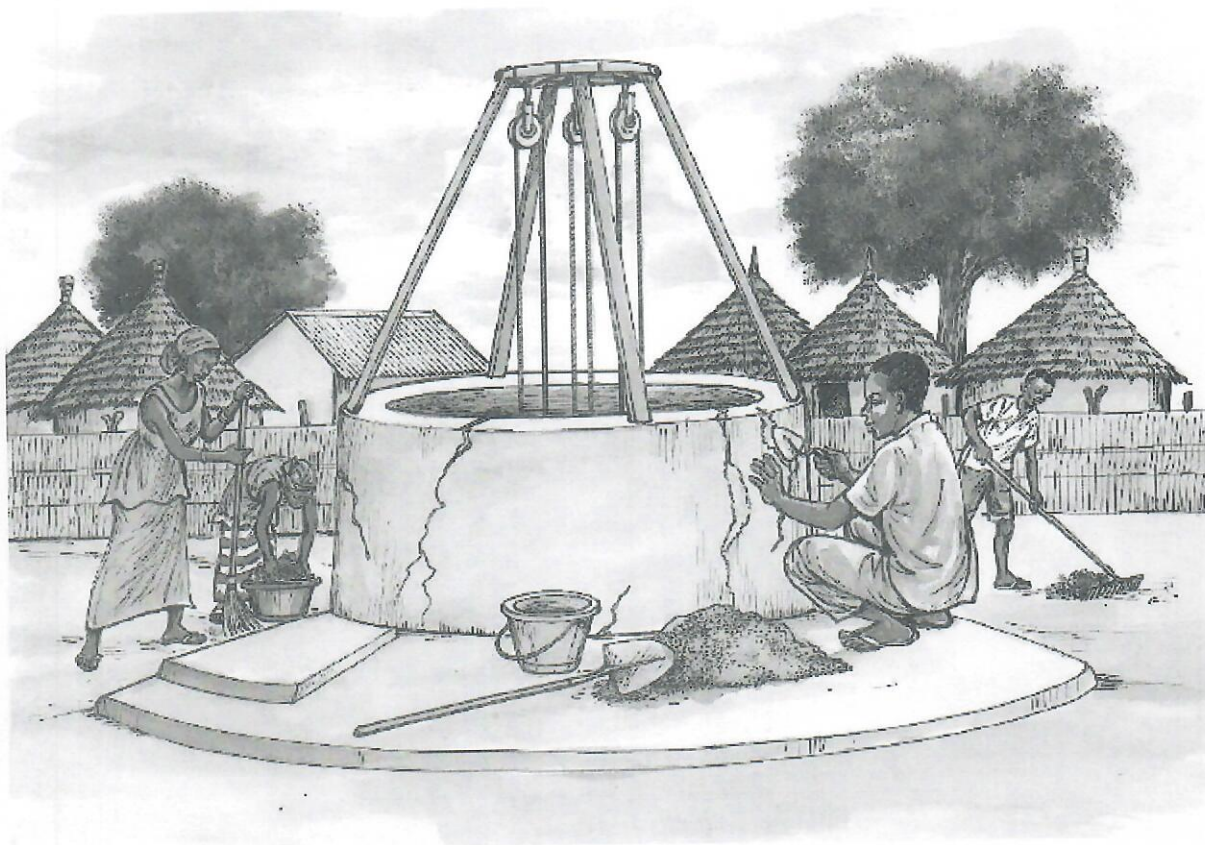
1.3. POUR SUIVRE L'EXECUTION DU PLAN D'ACTION

 ACTIVITES	PERIODE	DUREE	RESPONSABLE
 Passation des marchés	Lollï 		CGMP
 Mobilisation de l'apport en nature	Lollï 		Communauté
 Exécution des travaux	Noor 		CTMO
 Réception de l'ouvrage	Noor 		CTMO
 Entretien maintenance	Lollï Noor Cooroon Nawet    		Comité d'entretien

Une bonne exécution du plan d'action nécessite un suivi/évaluation régulier des activités visées, et une définition de la période de suivi de chaque activité, ainsi que de la personne responsable désignée par le communauté. Le suivi du plan d'action doit se faire en s'appuyant sur les questions suivantes :

- i. Qu'est ce que nous devons observer et évaluer ?
- ii. Quand et à quelle période ?
- iii. Comment le faire ?

1.4. POUR ASSURER LA PERENNITE DES INFRASTRUCTURES



La pérennité des investissements ne peut être garantie sans un système de suivi et de contrôle de l'état des infrastructures communautaires. La mobilisation de l'ensemble des acteurs pour l'entretien des infrastructures doit être permanente.

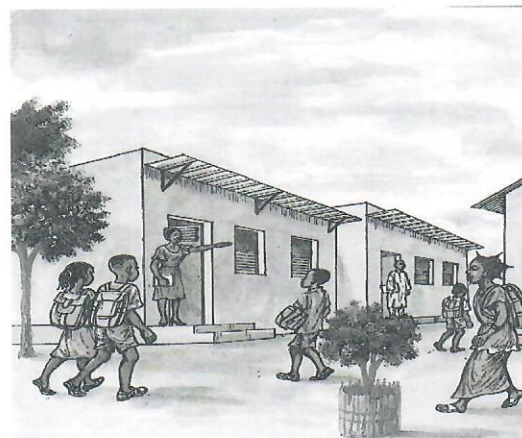
II. QUATRE IMPLICATIONS EN MATIERE D'ENGAGEMENT DES COMMUNAUTES

2.1. IDENTIFIER LES INDICATEURS A SUIVRE

Exemples d'indicateurs illustrés



Accès à l'eau



Accès à l'éducation



Accès aux services de santé



Amélioration de l'environnement et du cadre de vie



Augmentation des revenus

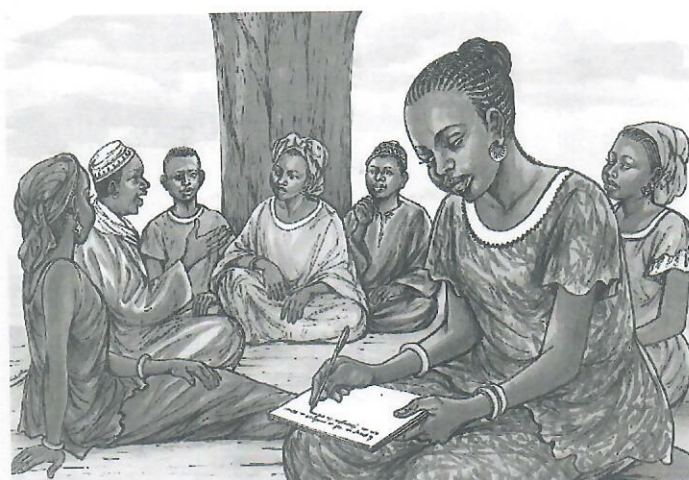


2.2. S'ORGANISER POUR SUIVRE LES INDICATEURS



En plus du CGMP, du CTMO et du CAF, la communauté doit impliquer leurs élus locaux, les Services Déconcentrés de l'Administration à travers l'infirmier du village, le maître d'école et les agents de développement local.

2.3. IMPLIQUER LE SECRETAIRE DU COMITE DE GESTION DES LE DEPART



Le secrétaire communautaire doit jouer un rôle fondamental dans le suivi des indicateurs. Il doit être la mémoire de la communauté.

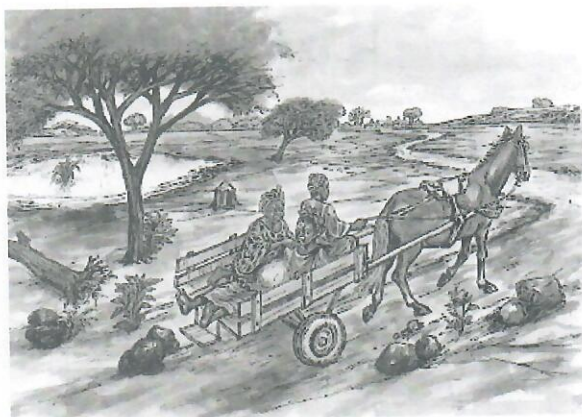
2.4. IMPLIQUER LES GROUPES VULNERABLES



L'implication des groupes vulnérables dans le système de suivi va leur permettre de vérifier si leurs besoins sont pris en compte et ne sont pas oubliés au cours du processus.

III. LES ETAPES DU SUIVI/ EVALUATION PARTICIPATIF PAR LES COMMUNAUTES

3.1. CONNAÎTRE LA SITUATION DE REFERENCE



Situation de référence avant le micro-projet de construction d'une case de santé



Situation de référence avant le sous-projet d'embouche bovine

Savoir établir la situation de référence pour pouvoir mesurer les changements liés à l'impact du Micro- projet et Sous- projet choisis par la communauté.



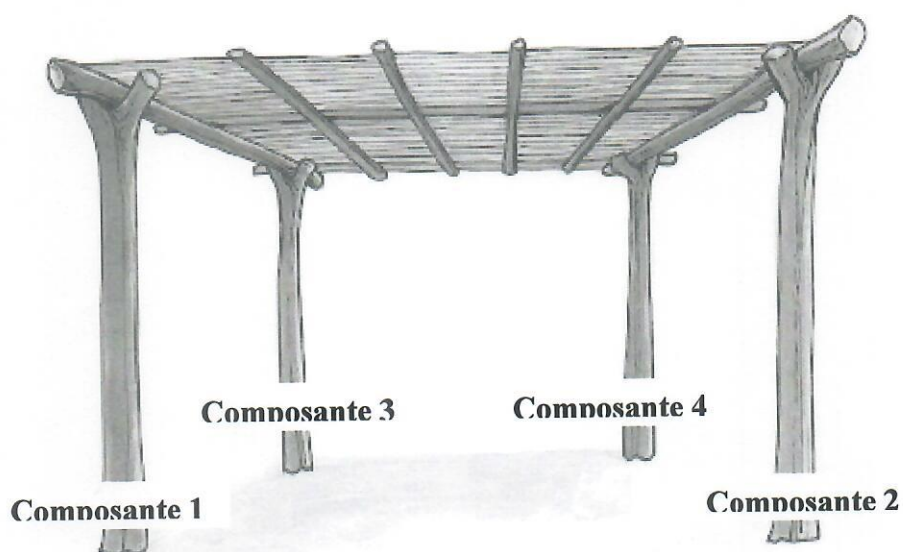
Situation de référence avant le micro-projet de construction d'une halle de marché



Situation de référence avant le sous- projet de production de maïs

La situation de référence doit être établie depuis l'EPP ainsi que les indicateurs qui mesurent le niveau et le degré de pauvreté de la communauté.

3.2. CHOISIR L'ACTIVITE A SUIVRE PAR RAPPORT AUX COMPOSANTES DU PROJET



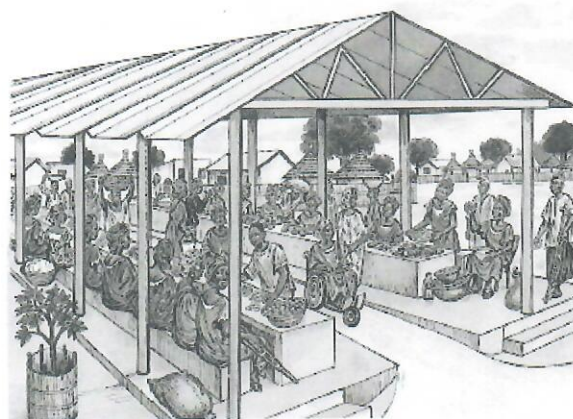
Un micro-projet de construction de case de santé :
Composante 1



Un sous-projet d'embouche bovine :
Composante 2



Un sous-projet de production de maïs :
Composante 1



Un micro-projet de construction de Halle de
marché : Composante 1

3.3. ILLUSTRER LES INDICATEURS DE L'ACTIVITE



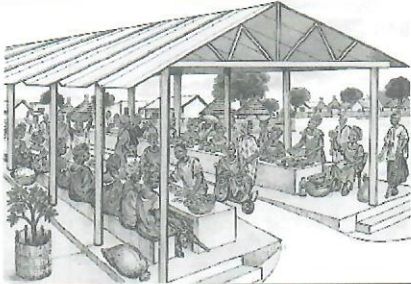
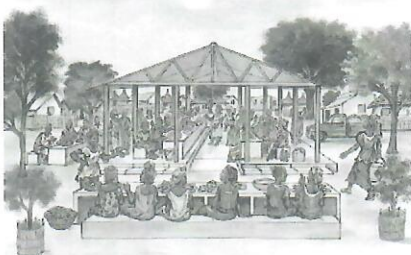
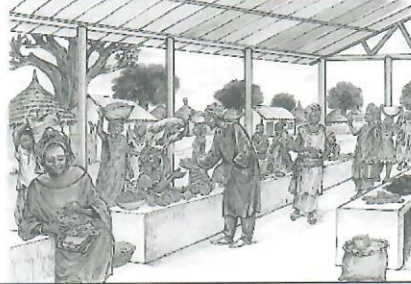
L'indicateur doit être simple, claire et facile à suivre. Il doit être illustré pour permettre à chaque membre de la communauté de le reconnaître, de pouvoir traduire l'objectif recherché du micro- projet ou du sous- projet, et les activités à mener pour atteindre cet objectif

De façon spécifique, pour chaque micro-projet et sous-projets, les communautés doivent identifier des indicateurs pour la sauvegarde de l'environnement

3.4. DETERMINER LES PERIODES DE COLLECTE ET LES PERSONNES OU ORGANES RESPONSABLES DE LA COLLECTE DES DONNEES SUR LES INDICATEURS

La fréquence de collecte peut être déterminée :

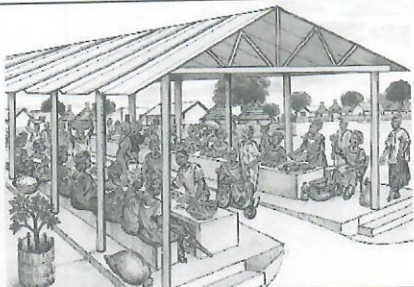
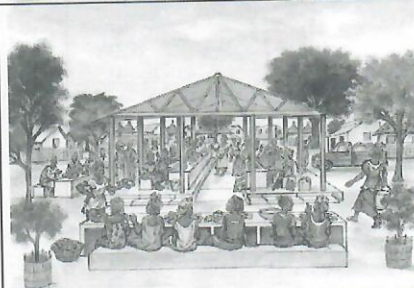
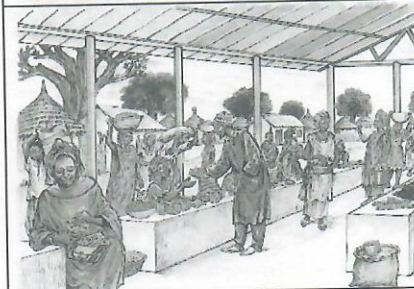
 <u>Par jour</u>	 <u>Par semaine</u>
 <u>Par 15 jours</u>	 <u>Par mois</u>
 <u>Par trimestre</u>	Lolli Ncor   Cooroon Nawet   <u>Par saison</u>

INDICATEURS	FREQUENCE DE COLLECTE	RESPONSABLE DE LA COLLECTE
		CASF
		CGMP
		Tamsir CISSE, / Ata SENE
		Fatou yama TOURE (+Comité de salubrité)
	Noor 	Association des jeunes

Le tableau précédent est un exemple de tableau à confectionner pour permettre de conférer à chaque indicateur, une fréquence de collecte et un responsable pour la collecte. Ce responsable peut être une personne ou un groupe de personnes.

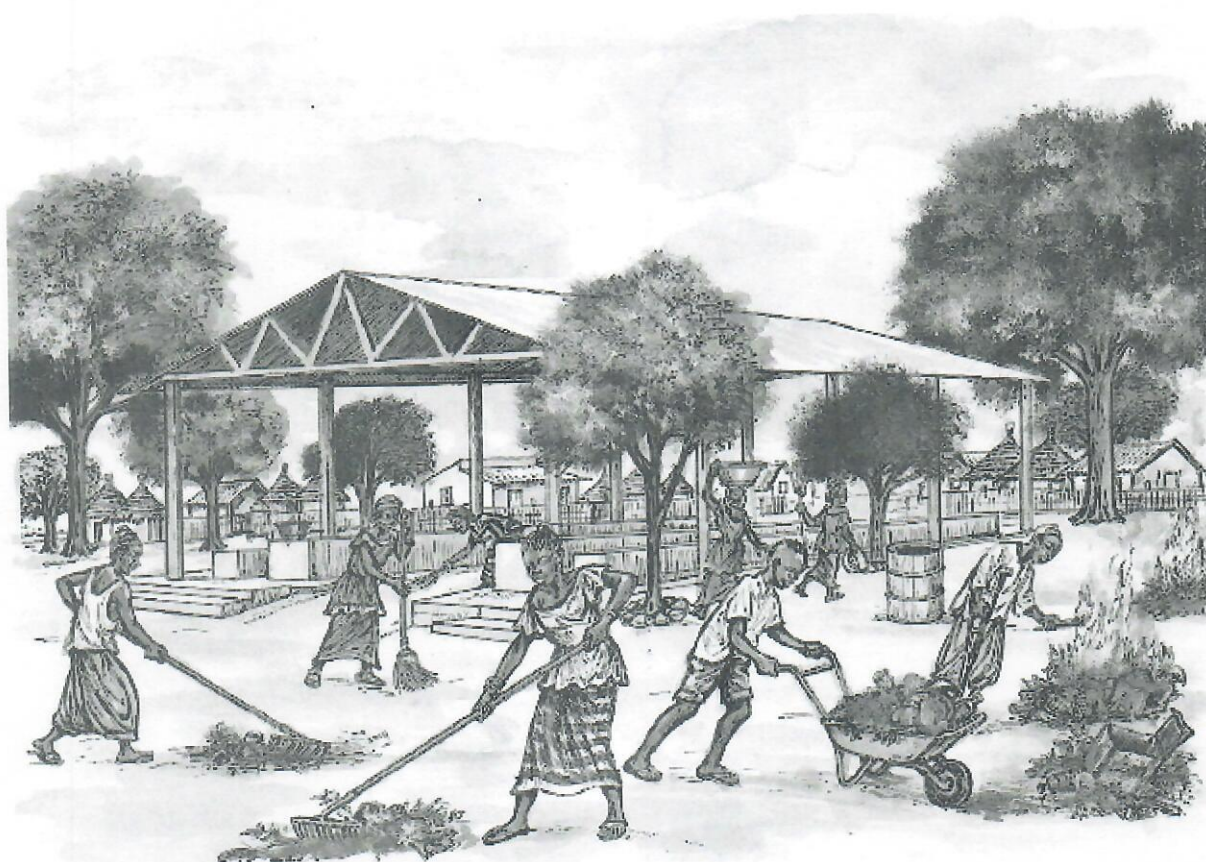
La détermination des fréquences de collecte et des responsables de la collecte des données sur les indicateurs doit être concertée et décidée par la communauté pour assurer un bon suivi. Chaque responsable identifié doit être toujours prêt à donner l'information sur l'indicateur le concernant, à la fréquence décidée.

3.5. AVOIR UN TABLEAU DE SUIVI DES INDICATEURS

				
				X
				
	X	X	X	X
	X	X	X	X
				

Le tableau de suivi est outil de travail qui doit être confectionné par les communautés. Il doit contenir les indicateurs illustrés, les symboles qui mesurent l'évolution de l'indicateur ainsi que la périodicité de la collecte.

3.6. AVOIR UN COMITE OU UNE COMMISSION D'ENTRETIEN ET D'HYGIENE



La mise en place d'un comité d'entretien et de maintenance ainsi que d'une commission d'hygiène participe de la durabilité des infrastructures et de l'amélioration de la santé des populations et de l'environnement des projets.

IV. L'ANALYSE DES RESULTATS ET LA REPLANIFICATION

4.1. ANALYSER LES RESULTATS DU SUIVI

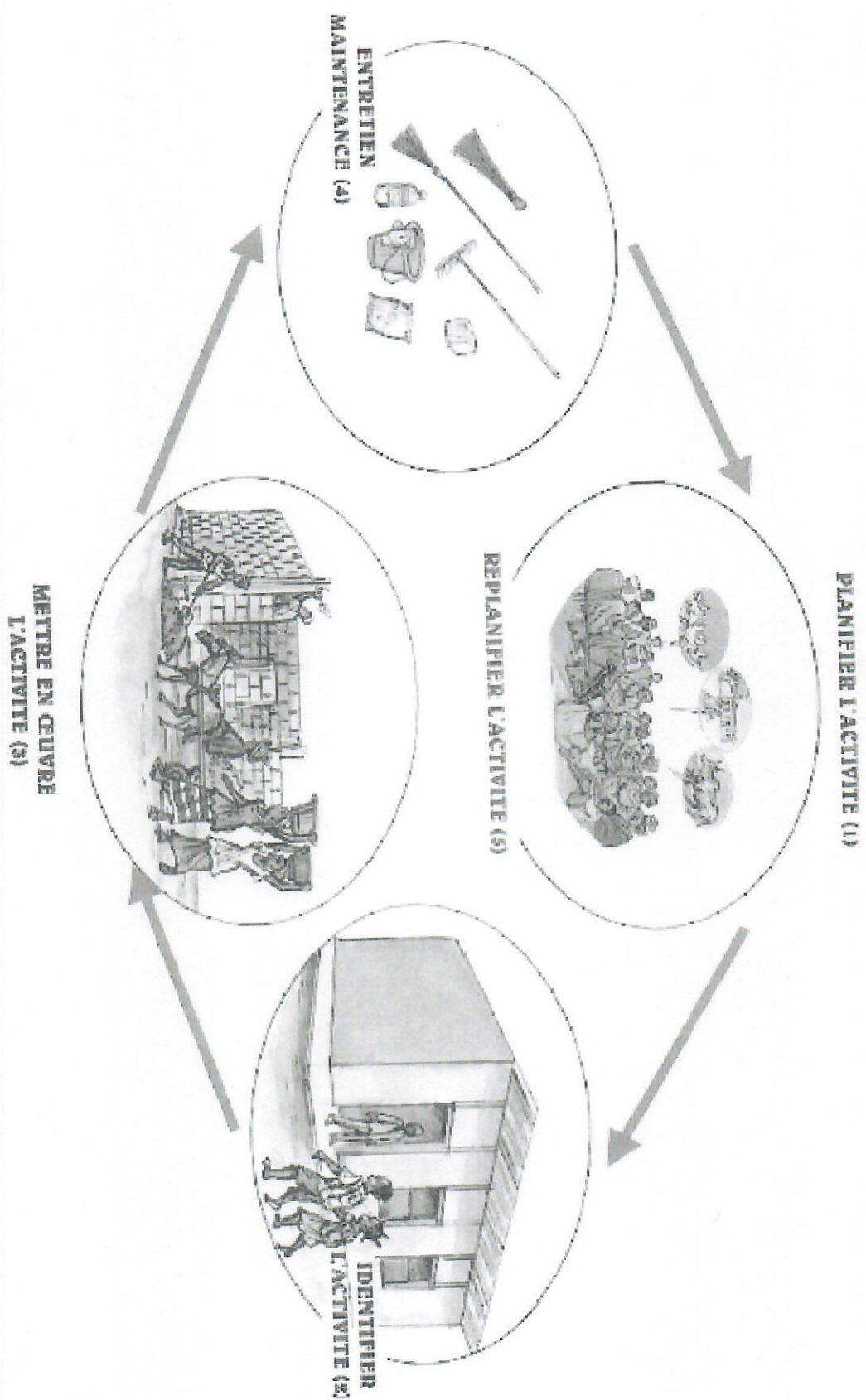


L'analyse des résultats de la collecte des indicateurs est un temps fort du suivi/évaluation . Elle doit impliquer l'ensemble des acteurs et doit s'organiser autour des questions suivantes :

- iv. Qu'avons-nous observé sur le terrain ?**
- v. Qu'est qui explique cette situation ?**
- vi. Qu'allons nous faire maintenant ?**

Cette dernière question doit déboucher sur la re planification

4.2. REPLANTIER L'ACTIVITE A EXECUTER



4.3. FAIRE UN RAPPORT DE SYNTHESE POUR INFORMER LA COMMUNAUTE ET LES AUTRES ACTEURS

